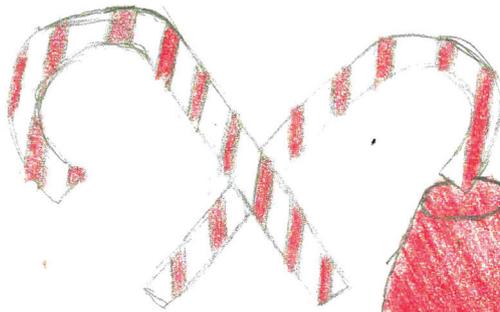


LE P'TIT JOURNAL

DÉCEMBRE 2023 | NUMÉRO 34



JOYEUX



NOËL



Colligny

LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY



Folligny

LA BÉSLIÈRE - LE MESNIL DREY

FÊTE NOËL

SAMEDI 16 DECEMBRE 2023 - 15H30

PLACE DE LA MAIRIE 50320 FOLLIGNY



**SAPIN PARTICIPATIF - PRÉSENCE DU PÈRE NOËL
VIN CHAUD - CONCOURS DE DESSINS**



Mes chers Concitoyens,

Nous le savons tous, les trois années qui viennent de s'écouler depuis le début de notre mandat ont été marquées par une crise sanitaire, économique, énergétique, climatique et des conflits internationaux qui nous obligent, nous élus, à nous adapter, à rassurer et à relever les défis de notre quotidien. Malgré ce contexte, la municipalité met un point d'honneur à répondre au mieux aux attentes de chacun d'entre vous en se rendant disponible, accessible et en travaillant main dans la main avec nos partenaires. Nous avons lancé des projets et déjà réalisé certains d'entre eux. Un logement à La Beslière a été réhabilité et le début de l'année sera marqué par le transfert du bar La P'tite Folie dans le nouveau bâtiment, la voirie du lotissement du Jardin de la Prieurée a été réalisée au grand soulagement des riverains.

Cependant, un sujet nous préoccupe : l'incivilité. Nous souhaitons que «le bon et le bien vivre» de notre village soit respecté. Au fil des années, notre rôle d'élu évolue avec des sollicitations de plus en plus fréquentes concernant des problèmes de voisinage, de dépôts sauvages ou encore le non-respect d'un ensemble de règles. S'il est légitime que les élus se mobilisent sur ces cas, il est inacceptable d'être l'objet d'insultes, bien souvent infondées, en particulier sur les réseaux sociaux.

Malgré ce contexte, le mandat d'élu municipal reste passionnant et notre engagement reste au service de l'intérêt général. Vous pourrez le constater, la commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous plus durable, positif et attractif. Pour finir, je remercie l'ensemble des agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou animateurs, pour la qualité de leur travail ainsi que l'équipe municipale qui m'entoure.

Nous nous retrouverons pour les vœux le dimanche 7 janvier 2024. En attendant, je vous souhaite une excellente fin d'année et je vous présente tous mes vœux pour l'année 2024.

Votre Maire, Florence GOUJAT

Sommaire

LA VIE LOCALE

Municipalité

Budget 2022	4
Les droits de l'enfant	5
Village patrimoine	5
Commémoration du 11 novembre	6
État civil	6
Repas des anciens	7
Anciens élèves de Folligny	7
Temps fort sur nos communes	7

Jeunesse

Association des parents d'élèves	8
Les loisirs en folie	8
Nouvelle équipe - Centre de loisirs	9
Portes ouvertes ALSH	9

Associations

Association chasse	9
Naturafof'	9
Le char fêtards en furie	10

Économie : nouveaux à Folligny !

LE BRETON paysage, paysagiste	10
DURAND Alexandre, plombier	10

CITOYENNETÉ

La ressourcerie à Folligny	11
----------------------------	----

Environnement

Élagage - Chardons	12
Zoom sur l'arbre remarquable	12

On recrute !

Un service civique à Folligny	13
-------------------------------	----

URBANISME

Travaux

Cellule commerciale	14
Antennes Bouygues & Free	15

Fleurissement

La commune aux couleurs d'Halloween	15
-------------------------------------	----

GRANVILLE TERRE ET MER

Projet

Broyage des végétaux	16
----------------------	----

COMMUNICATION

Digital

Facebook & Instagram	17
Trophées de la communication	17

LES P'TITS PLUS !

Pratique : horaires des trains	18
Cérémonie des vœux	18
Dessin à colorier	19
Le Ptit Tuto	20
Les dates à retenir	20
Numéros d'urgence	20
Horaires & coordonnées de vos mairies	20

Bulletin municipal de Folligny La Beslière Le Mesnil-Drey
Directeurs de publication : David BONJOUR, Florence GOUJAT
COPIL : Florence GOUJAT, David BONJOUR, Stéphanie TIROT, Sylvie TÊTREL, Michèle LAINÉ, Pascale PIETTE, Hélène BIDOT, Stéphanie LE CORFEC, Jocelyne BENSET
Crédits-photos : Mairie de Folligny
Conception graphique identité visuelle et affiches : Ludivine BONJOUR
Conception graphique du bulletin municipal : Agitées du Bocage, Granville
Imprimé à 750 exemplaires par l'Imprimerie Moderne, Avranches

LA VIE LOCALE

Municipalité

BUDGET 2022 - RÉALISÉ

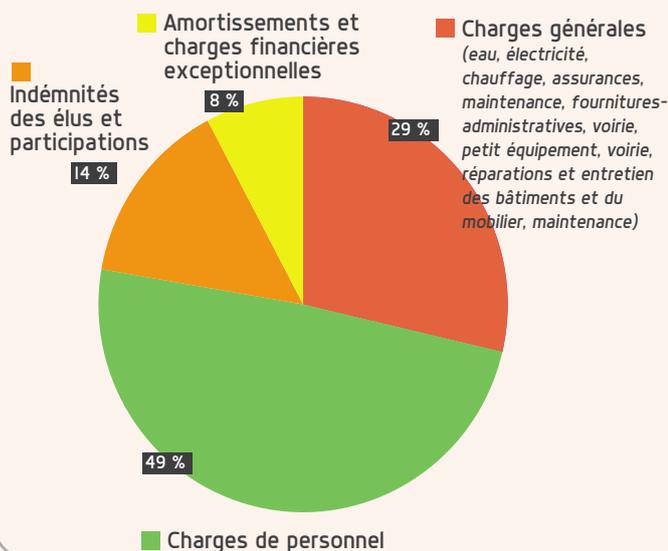
Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale, car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Beaucoup plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal est à la fois un acte de prévision (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et un acte d'autorisation (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal). Un budget communal

ne fonctionne donc pas simplement comme une trésorerie, avec des entrées et des sorties : il résulte de l'équilibre comptable entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, via ses capacités d'autofinancement.

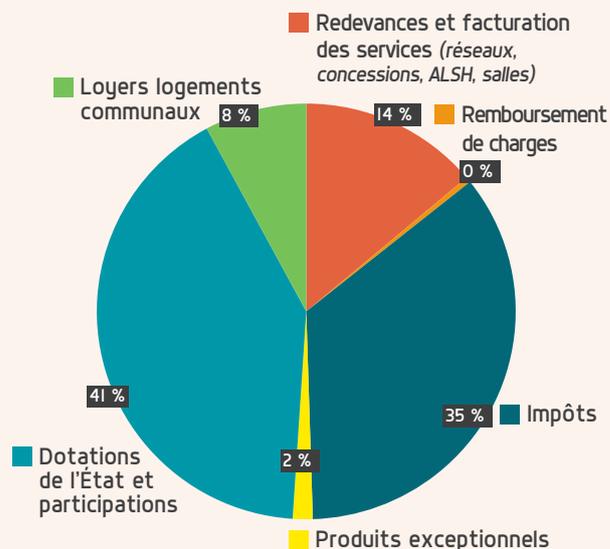
La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante, tandis que la section d'investissement comprend les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 704 643,11 €

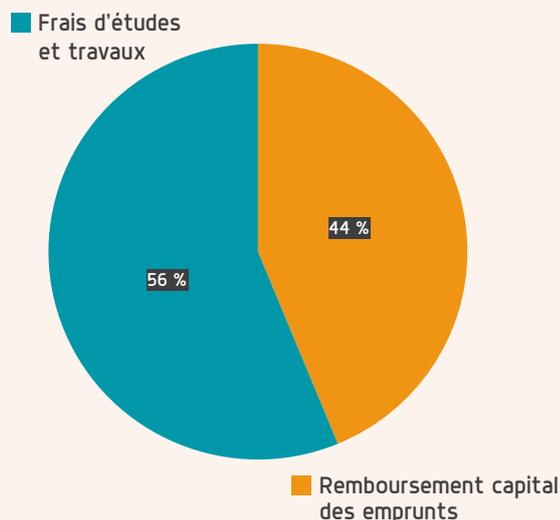


RECETTES 716 052,49 €

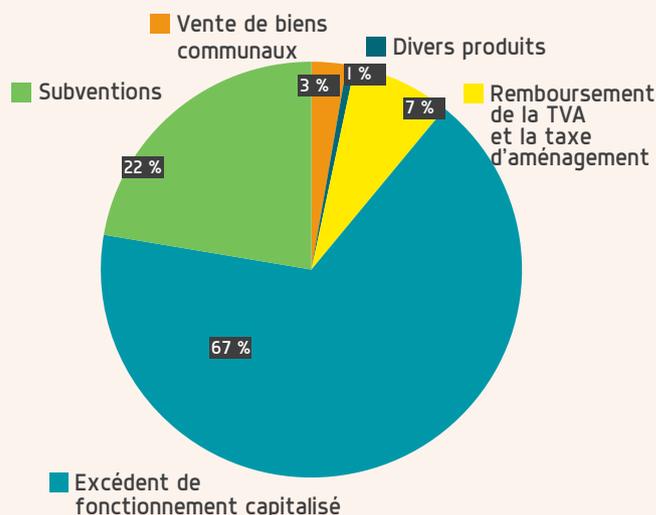


SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES 159 652,78 €



RECETTES 259 556,75 €



LES DROITS DE L'ENFANT

Après plusieurs mois de travail et une belle inauguration, nos panneaux sont dorénavant visibles sur l'aire de jeux de Folligny. Mais les droits de l'enfant, Quésaco ?



Les droits de l'enfant découlent des droits de l'Homme. Les enfants doivent être traités avec équité, respect et dignité, non pas parce qu'ils représentent le futur et sont donc les adultes de demain, mais parce qu'ils sont des êtres humains d'aujourd'hui.

Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les enfants doivent jouir des mêmes droits de l'homme que tout un chacun, de la liberté d'expression à la vie privée. Cela signifie que les lois relatives aux droits de l'Homme s'appliquent de la même manière aux enfants et aux adultes.

C'est ce que nous souhaitons faire valoir à Folligny à travers ces panneaux considérant qu'il importe de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société, et de l'élever dans l'esprit des idéaux proclamés dans la Charte des Nations unies, et en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de fraternité.

VILLAGE PATRIMOINE

Voilà près d'un an que nos trois communes sont labélisées VILLAGE PATRIMOINE.



Une attribution de label selon de nombreux critères. Attribué selon une appréciation globale d'un jury d'experts, après une sélection rigoureuse des dossiers, le label s'appuie bien sûr sur le patrimoine bâti ou naturel, mais il met en valeur tout ce qui nourrit la vie locale : la vitalité du tissu associatif (Candidature appuyée par l'association Fol'Klore), l'implication de l'équipe municipale et l'adhésion de la population. La curiosité du visiteur pour un Village Patrimoine est attirée par des éléments matériels ou immatériels, et l'envie d'aller à la rencontre de la

population, des guides-villageois qui sauront lui raconter les lieux. Ce label contribue ainsi à faire perdurer l'âme des villages, l'envie de préserver le patrimoine, la culture et notre bocage d'exception.

Nos Villages Patrimoine peuvent aussi compter pour atouts les sentiers de randonnée communaux et communautaires, nos églises, notre patrimoine bâti. Maintenant que nous sommes labélisés, à nous maintenant de construire les projets, monter les dossiers afin de répondre aux demandes de ce label et notamment

aux recommandations émises comme le cimetière du Mesnil-Drey, particulièrement spacieux et en herbe, mérite d'accueillir des plantations d'arbres pour le sublimer.

De ce fait, en lien avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), notre projet de revégétalisation du cimetière du Mesnil-Drey et les abords de l'église Notre-Dame-de-l'Annonciation sont en cours de réflexion ou les premières idées seront rendues début 2024.

Affaire à suivre !



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies du 11 Novembre ont rassemblé au monument aux morts de Folligny la municipalité accompagnée des anciens combattants, des pompiers, du capitaine de gendarmerie et de citoyens.

Une messe à La Haye-Pesnel était dédiée aux soldats disparus, suivi d'un autre hommage au monument aux morts. Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure. Nous nous devons de porter l'héritage pour ne pas oublier le prix de la victoire.



État civil

NAISSANCES

Folligny

- Noah KOSHIBA né le 24 août 2023
- Marin DUJARRIER né le 31 août 2023
- Léonie GARCIA née le 14 septembre 2023
- Félix NOLLEAU né le 9 octobre 2023
- Léon NOLLEAU né le 9 octobre 2023

La Beslière

- Lorenza OUIIN née le 21 juin 2023

Le Mesnil-Drey

- Gabin BONNEMASON-CASSIÈRE né le 24 avril 2023
- Éline LOCHE NÉEL née le 25 avril 2023

DÉCÈS

Folligny

- Jean RONDARD décédé le 19 septembre 2023
- Louis VIDIS décédé le 29 août 2023

MARIAGES

Folligny

- Virginie LAMPEN et Julien PIETRI mariés le 5 août 2023

REPAS DES ANCIENS

Le 1^{er} octobre a eu lieu le traditionnel repas des aînés à la salle de convivialité du carrefour Bailly.

Une centaine de séniors se sont rassemblés autour d'un repas offert par la municipalité sur le thème western. Le repas a été réalisé par Benoît Bonjour, restaurateur de notre commune et animé par Christian BASSET et Geneviève pour le plus grand bonheur de tous. Les conseillers municipaux se sont improvisés serveurs pour l'occasion pour que la journée soit réussie.



ANCIENS ÉLÈVES DE FOLLIGNY



Le samedi 23 septembre, à la salle communale de FOLLIGNY, 80 anciens élèves de FOLLIGNY, nés pour la plupart après la Seconde Guerre jusque fin des années 60, se sont reconnus ou pas, et retrouvés.

Pendant cette période, ils ont eu comme enseignants M. et Mme LEROND, Mme HENRI, M. et Mme PERRIN. De bons souvenirs vécus à l'école ou dans la commune ont été évoqués. Ce fut une belle journée de retrouvailles dans la bonne humeur autour d'un repas préparé par M. BONJOUR, traiteur au Repas. Certains n'ont pas hésité à traverser la France pour vivre ce moment. Grâce à la participation de chacun, nous avons pu effectuer un don de 200 € à l'association des parents d'élèves.

TEMPS FORT SUR NOS COMMUNES !

Une journée bien chargée avec deux événements, deux ambiances.

Le matin, Pain bénit avec une quarantaine de paroissiens à Folligny et le midi, Fête des voisins au Mesnil-Drey où une centaine d'habitants a répondu présent. Une belle journée où tout le monde était content de se retrouver !



Jeunesse

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves a renouvelé son équipe pour cette année avec un nouveau parent dans le bureau.

Notre objectif est de mener différentes actions afin de financer les projets des enseignants et de permettre aux enfants de s'épanouir pleinement. Cette année l'accès à la piscine pour les plus petits est une nouveauté. Pour cela plusieurs actions sont menées tout au long de l'année : vente de dindes en novembre, vente de brioches en janvier, le loto le samedi 16 mars 2024, une action en préparation pour avril et la kermesse de fin d'année le vendredi 28 juin 2024. Cette année, la création de la page Facebook «APE Beauchamps Folligny» vous permettra d'être informés des différentes activités, n'hésitez pas à vous abonner.

Vous êtes tous les bienvenus pour rejoindre notre équipe et apporter votre aide.



SAMEDI 16 MARS 2024

SALLE DES FÊTES DE FOLLIGNY - 20H

VENTE DE CARTES À PARTIR DE 18H

Loto au profit de l'APE Beauchamps-Folligny

Dernier tirage de 500€

1 bon d'achat de 150€

2 bons d'achat de 100€

2 bons d'achat de 80€

8 bons d'achat de 60€

8 bons d'achat de 50€

8 bons d'achat de 30€

Animé par Michèle !

Réservations au :

06.71.05.64.12

06.06.40.00.23

07.66.55.32.43

Loto spécial bons d'achat

Loto Mini 12

Loto perso-bingo

Places limitées, il est conseillé de réserver. L'association se réserve le droit d'annuler ou de modifier le loto si le nombre de joueurs est insuffisant ou pour raison sanitaire. Ne pas jeter sur la voie publique.

LES LOISIRS EN FOLIE



NOUVELLE ÉQUIPE – CENTRE DE LOISIRS

La municipalité est heureuse de vous présenter sa nouvelle équipe du Centre de Loisirs. En effet, suite aux départs ou à l'absence de certains agents, la municipalité a recruté de nouveaux encadrants pour compléter l'équipe en place.



Julie Le MEN
Animation
CAP petite enfance



Eugénie TRUBLET
ATSEM et animation
CAP petite enfance



Salya ROLLIER
Stagiaire ATSEM
et animation



Lorrie POUILLAIN
Animation - en cours de
formation BAFA



Yolaine LAMOITTE
ATSEM - Animation
CAP petite enfance



Nicolas HENQUINET
Direction et animation
Brevet d'État d'Éducateur
Sportif et DESJEPS

L'arrivée de ces nouveaux agents va permettre de donner un second souffle au Centre de Loisirs et de développer de nouveaux projets, à savoir :

- ▶ Organisation d'une porte ouverte en janvier 2024.
- ▶ Programmation d'animations en lien avec les Jeux Olympiques 2024.
- ▶ Participation à la kermesse de l'école.
- ▶ Projet de création de 2 silhouettes pour les « Sorties de Bain ».
- ▶ Projet dans le cadre du dispositif « la Culture s'anime en Normandie ».
- ▶ Ainsi que d'autres projets en réflexion (prévention routière...).

PORTES OUVERTES ALSH

Mercredi 10 janvier, la municipalité vous invite à une journée « portes ouvertes » au Centre de Loisirs. Ce sera l'occasion pour l'équipe d'animation de se présenter, de vous faire découvrir le centre et son fonctionnement, mais aussi de vous faire participer aux activités et de vous informer des projets à venir.

Nous vous attendons nombreux, de 10 h à 16 h. Alors n'hésitez pas et venez nous rencontrer !!!
Renseignements : alsh@folligny.fr

Associations

ASSOCIATION CHASSE

La salle des chasseurs a réouvert ses portes à La Beslière le dernier week-end d'octobre à l'occasion de l'ouverture de la chasse.

La société agréée par la fédération de la Manche qui assure le cadre législatif est présidée par Christophe Gouvenou. Elle a cette année augmenté son nombre d'adhérents et intervient sur 640 hectares. Les chasseurs se réunissent tous les dimanches matin dans une ambiance amicale afin d'assurer la régulation du gibier sauvage, mais aussi de maîtriser la population des prédateurs,

L'association organise quelques manifestations dans l'année : un repas champêtre chaque été pour remercier les propriétaires, un bal en octobre et un loto en début d'année. La chasse est ouverte jusqu'à fin février.

NATURAFOL'



NATURAFOL'
PRÉSERVATION D'UN BOCAGE D'EXCEPTION

Le collectif Naturafol' organise une réunion d'information qui aura lieu le 12 janvier à 20 h 30 à la salle du Mesnil Drey.



Pour contacter le collectif
naturafol@gmail.com

LE CHAR FÊTARDS EN FURIE

Les fêtards en furie sont en pleine action pour préparer leur char qui défilera au 150^e Carnaval de Granville en février prochain.

Environ 20 carnavaliers œuvrent tous les samedis depuis octobre dirigé par Jean-Baptiste, président de l'association : menuiserie, peinture, soudure, mécanique, confections en tout genre n'ont plus aucun mystère pour eux, afin de répondre à l'humour satirique que représente le carnaval.

Cette année sera déjà la 15^e édition de l'association, pour mener à bien les travaux, les fêtards organisent diverses manifestations dans l'année : apéro-concert, soirée. Le Carnaval de Granville est l'un des plus vieux de France et est inscrit au patrimoine culturel de l'UNESCO. La prochaine édition sera du 9 au 13 février 2024. Nos communes sont fières d'y être représentées grâce à l'équipe des fêtards en furie.



Économie

PAYSAGISTE

LE BRETON paysage

Présentation de Jérémie Le BRETON, 27 ans, passionné du monde paysagé. « *Mon parcours compte 7 années d'études dédiées, débutant par un CAP Travaux Paysagers sur 2 ans, suivi d'un BAC PRO Aménagement Paysager sur 3 ans, et par un BTS Aménagement Paysager sur 2 ans, le tout réalisé en apprentissage. L'envie de me lancer dans cette aventure a germé en fin de 3^e, inspirée par le l'envie d'aider ma grand-mère dans son jardin. Cette expérience a suscité en moi une réelle passion, me poussant à faire de cette vocation mon métier.*

Le 17 mai 2023 marque la naissance officielle de mon entreprise. Mon activité a réellement pris son envol le 1er juillet 2023. Au niveau de mon activité, je fais de l'entretien de jardin (taille, tonte, élagage et autre activité liée à l'entretien), mais également de l'aménagement (Gazon, création de massifs, clôture, bâchage, Plantation) ».



PLOMBIER

DURAND Alexandre

Alexandre Durand a créé une nouvelle entreprise de plomberie sanitaire ALEX ARTISAN PLOMBIER.

Avec pour objectif la création ou la rénovation de salles de bain axées sur l'accessibilité pour le bien vieillir chez soi et pour les personnes à mobilité réduite. Mais aussi les dépannages, le chauffe-eau, l'entretien de VMC.



CITOYENNETÉ



LA RESSOURCERIE À FOLLIGNY, QUEL SUCCÈS !

Le service déchets de Granville Terre & Mer, la recyclerie Tri-Marrant et les associations Rejouets et AFERE ont organisé les mercredi 22 et samedi 25 novembre 2023, une ressourcerie éphémère à la salle des fêtes de Folligny. Une collecte ainsi qu'une vente d'articles de seconde main, mais aussi des animations et ateliers autour du réemploi, de la réduction des déchets ou de la réparation ont été proposées.

Cette ressourcerie éphémère a rencontré un succès grandissant. Ce succès, c'est grâce à vous qui avez su répondre présent lors de ces deux jours proposés. Cela sera certainement renouvelé sur le territoire de Granville Terre et Mer.

Achetons malin, achetons de seconde main.



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

RESSOURCERIE ÉPHÉMÈRE

2^{ème} édition
22 & 25 novembre 2023
Folligny
Salle des fêtes - 35 Rue du Carr Bailly

VEZ DÉPOSER ET/OU ACHETER DES OBJETS POUR LEUR DONNER UNE SECONDE VIE !

Attention pour vos achats chèques & espèces uniquement

Mercredi 22/11	Samedi 25/11
10 h - 12 h 30 14 h - 17 h	10 h - 12 h 30 14 h - 17 h
DÉPÔT / VENTE Tous objets avec Tri-Marrant Vêtements, chaussures, accessoires avec AFERE Jeux et jouets avec Rejouets	DÉPÔT / VENTE Tous objets avec Tri-Marrant Vêtements, chaussures, accessoires avec AFERE Jeux et jouets avec Rejouets
REPAIR'CAFÉ avec la Dépanette	REPAIR'CAFÉ avec la Dépanette
Animation fresque du climat	Animation fresque du climat
Ateliers zéro-déchet enfants et adultes animés par le service déchets Granville Terre & Mer	Ateliers zéro-déchet enfants et adultes animés par le service déchets Granville Terre & Mer

ESPACE CAFÉ & CONVIVIALITÉ

Environnement

ÉLAGAGE – CHARDONS

Lutte contre la prolifération des chardons

Les propriétaires, fermiers, métayers, usagers et usagers de terrains sont tenus de procéder, du 1er mai au 31 octobre à la destruction des chardons des champs (*Cirsium arvense*).» Cette obligation s'impose à tous les publics désignés, agricoles ou non agricoles. Par ailleurs,

« La destruction doit nécessairement avoir lieu avant que les bourgeons floraux ne s'ouvrent et toutes dispositions seront prises pour éviter la montée en graine et l'essaimage. La destruction mécanique ou thermique sera privilégiée. » La raison pour laquelle vous devez éliminer les chardons dès leur apparition dans votre jardin est simple : ils poussent rapidement et leurs grandes feuilles

en rosette accaparent la lumière et les nutriments au détriment des autres plantes du parterre ou du gazon, qui disparaissent peu à peu.

ÉLAGAGE : Réseau téléphonique

Ainsi, le propriétaire d'un terrain doit assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage des arbres lorsque cela est nécessaire afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau téléphonique et l'interruption du service.

ÉLAGAGE : Réseau électrique

Il est de votre responsabilité de prendre en charge l'élagage si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

► l'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

► L'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé.

► l'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété.

Faites appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec nos équipes via le formulaire Déclaration d'Intention de Commencement de travaux.

Important

► En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, vous êtes responsable des dommages causés sur la ligne. Enedis demandera donc la réparation des préjudices subis.

► L'élagage doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC II-201).

ZOOM SUR L'ARBRE REMARQUABLE

Ce châtaignier possède un tronc impressionnant, avec des charpentières massives disposées en éventail. Sa hauteur est estimée à 22 mètres. C'est un arbre âgé d'au moins 350 ans.

Il est à découvrir sur la route du Châtaigner sur la commune du Mesnil-Drey



On recrute !

UN SERVICE CIVIQUE À FOLLIGNY !

Folligny se lance dans le service civique ! Au printemps 2024, nous allons recruter des jeunes en service civique qui souhaiteraient s'investir au sein de nos trois communes.

Tu as envie de t'investir dans des projets qui ont du sens ?!

▶ La durée de ces missions sera de **8 mois**.

LES MISSIONS QUE NOUS PROPOSONS AUX JEUNES

▶ Participation à la création d'un circuit patrimoine sur les trois communes de Folligny : faire des recherches pour collecter les informations sur les éléments de patrimoine à mettre en valeur (ex : arbre remarquable, lavoir, église, futur commerce, sentiers pédestres...), échanger avec les associations locales et les anciens de la commune pour récolter des éléments et des photos.

▶ Mettre en avant le futur commerce de la commune par sa construction emblématique et son système constructif.

▶ Aide sur les réseaux sociaux et pourquoi pas cibler les jeunes de la commune en créant un Tik-Tok

▶ Aider à synthétiser les informations et proposer des prototypes de panneaux patrimoine pour réaliser un circuit thématique.

▶ Appui à la création d'un livret d'accueil des nouveaux arrivants et des jeunes mariés : recenser les points d'intérêts locaux et réaliser un livret d'accueil, et aide à l' élu chargé de la communication pour réaliser un album de photos de la commune.

▶ Appui à la récolte de la parole des jeunes de Folligny : aider à réaliser une enquête sur les besoins des jeunes de 11 à 17 ans à Folligny : échanger avec les jeunes de la commune, leur faire passer un questionnaire sur leurs besoins et envies, organiser des temps de rencontre entre jeunes et avec les élus.

▶ Aide à la mobilisation de participants pour des ateliers numériques : aider le chargé d'animation existant à trouver des participants pour des ateliers numériques à destination des seniors, co-animer certains ateliers sur le smartphone.

La mission pourra se dérouler à partir de mars 2024. N'hésitez pas à nous contacter
mairie@folligny.fr | 02 33 61 33 11

Le saviez-vous ?

LE SERVICE CIVIQUE, C'EST...

Le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans s'ils sont en situation de handicap, sans condition de diplômes. Il permet d'effectuer une mission au service de l'intérêt général, qui doit impérativement se distinguer des activités exercées par les agents publics et impliquer un contact étroit avec la population.

Une mission dure 6 à 12 mois. Une mission de 8 mois est conseillée. La durée de travail hebdomadaire est de 24 h.

L'indemnisation du volontaire

Les volontaires reçoivent une indemnité mensuelle totale (non imposable) de 600,94 € : 496,94 € versé par l'État, 113,02 € par la commune ou l'EPCI d'accueil (indemnité de subsistance).

Titulaire de l'agrément de l'État, l'Association assure le recrutement et la mise à disposition du volontaire auprès de la commune ou de l'EPCI. Nous gérons ensuite le suivi administratif et réglementaire de la mission. Nous programmons et finançons les deux temps de formation dont chaque volontaire doit bénéficier : la formation civique et citoyenne ainsi que la formation aux premiers secours (PSCI).

Associations des Maires de la Manche et des Présidents d'Intercommunalité



URBANISME

Travaux

CELLULE COMMERCIALE

Un chantier en ébullition !

Dernière ligne droite pour notre futur bar-tabac. Malgré un temps en défaveur pour l'avancement de notre chantier, les artisans n'ont pas démérité pour maintenir un planning conforme à nos attentes et celle de l'architecte. En effet, nous sommes actuellement en phase finition et l'on espère un déménagement de Sabrina au début de cette nouvelle année.

Quant au petit verger, il sera opérationnel au printemps prochain. Après les murs enduits de terre, les murs en brique de terre crue et la création du mur en trombe, le bâtiment prend une autre tournure... Place maintenant aux menuisiers intérieurs, au plombier et à l'électricien pour la continuité des travaux !

(Le mur Trombe est un système de chauffage solaire dit « passif ». Ce dispositif tire parti, par effet de serre, de l'énergie gratuite du soleil...)

Atelier participatif

Nous avons organisé le 27 octobre dernier, un atelier participatif sur le mode de construction mis en œuvre avec la paille et l'enduit terre.

Encore une belle journée sur notre commune avec cet atelier participatif, une quarantaine de personnes ont répondu présents à l'invitation. Le deuxième atelier participatif « LE LANCER DE BULBES » se fera au printemps dans notre prochain petit verger public. On va planter !



RADAR PÉDAGOGIQUE

Afin de tenter de réduire les vitesses excessives sur l'axe Villedieu - Granville, un radar pédagogique va être installé face à l'aire de covoiturage, afin de sensibiliser les automobilistes et apporter un début de solution aux riverains qui sont directement concernés par cette problématique.

ANTENNES BOUYGUES & FREE

À la suite du retour défavorable du tribunal administratif, les déclarations préalables pour la pose des antennes Free et Bouygues ont été transmises aux opérateurs.

Comme vous avez pu le constater, ils n'ont pas tardé à démarrer les travaux. Le pylône de l'antenne appartenant à Bouygues est déjà monté au Mesnil Drey. L'antenne n'est pas encore fonctionnelle, les branchements sont en attente. L'antenne est très visible depuis le bourg, l'intégration paysagère promise n'est malheureusement pas respectée. Afin d'évaluer et surveiller l'impact de la mise en fonction de ces antennes, le conseil municipal a délibéré pour effectuer un état des lieux de la pollution électromagnétique initial.

Le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendante sur les Rayonnements Électromagnétiques) a été contacté. Ce centre a été créé en 2005 par un groupe de scientifiques,

de chercheurs et d'ingénieurs, de physiciens spécialistes des rayonnements électromagnétiques pour informer, mesurer et proposer des solutions pour limiter l'exposition. Il dispose des outils nécessaires pour effectuer les mesures. Nous essayons de prévoir ces mesures pour fin novembre, début décembre, avant la mise en route des antennes.

L'objectif de ce rapport d'état initial :

▶ suivre l'action des opérateurs et notamment vérifier le respect du rapport prévisionnel d'exposimétrie qui a été transmis suite à la demande de la mairie, donc de la réglementation en vigueur (disposer de mesures fiables autres que celles des opérateurs eux-mêmes, et pouvoir comparer avant/après l'installation des antennes.

▶ d'évaluer ultérieurement les risques potentiels encourus lors de la mise en route des antennes (effets à courts terme et à long terme) (évaluations faites par le CRIIREM).

▶ d'évaluer les risques de dysfonctionnement des matériels électroniques (pacemakers, pompes à diabète).

▶ déterminer des préconisations à mettre en place pour réduire les niveaux d'exposition.



Fleurissement

LA COMMUNE AUX COULEURS D'HALLOWEEN

Comme l'année précédente, nous avons décoré le centre de loisirs et le bourg pour Halloween pour colorer un peu cette période automnale. Nous essayons de réaliser par nous-mêmes les décors, du fait maison! Si vous voulez fabriquer des décors dans le thème et que vous souhaitez que nous les incluons dans les décors, nous en serions ravis. Nous sommes ouverts à vos talents!

Début décembre, vous avez pu découvrir les décorations de Noël. La période de Noël est une période de magie, de lumière, nous espérons que ce que notre équipe du fleurissement réalise bénévolement vous plaise. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes en attendant la venue du Père Noël.



GRANVILLE

TERRE ET MER

Projet

LE BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Nouveau service de broyage de végétaux à domicile! Vous habitez le territoire de Granville Terre et Mer et souhaitez valoriser vos déchets verts? La Communauté de communes vous propose un service de broyage de végétaux à domicile dont la prestation est assurée par OSE Environnement. Ce service sera expérimenté jusqu'au 28 décembre 2023. Cette étape de test permettra d'évaluer au plus près vos besoins, de s'assurer de sa faisabilité sur le long terme et d'expérimenter son modèle économique. En effet, pour

cette phase de test, le service ne vous sera facturé que 40 € pour la 1re heure d'intervention, Granville Terre et Mer prenant en charge 70 €, soit un coût total de 110 €. La demi-heure supplémentaire vous sera directement facturée 55 €.

Vous devrez conserver le broyat obtenu pour pailler votre jardin ou encore enrichir votre compost. Vous éviterez également des trajets en déchèterie. N'hésitez pas à en parler autour de vous afin de mutualiser cette prestation avec vos voisins

ou amis, diminuant ainsi encore l'empreinte carbone du service! Pour toute information complémentaire, télécharger le bulletin d'inscription. Connaître le règlement du service ou vous informer sur le paillage, rendez-vous sur ibit.ly/fwdHI.

Contactez OSE Environnement pour convenir d'un rendez-vous au 02 33 90 66 00 ou par mail ose-granville@orange.fr



COMMUNICATION

Digital

FACEBOOK & INSTAGRAM

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre à travers les réseaux sociaux. Pratiquement 900 abonnés sur Facebook et plus de 400 à nous suivre sur Instagram! Bel exploit pour une commune comme la nôtre. Nous faisons vivre nos pages en actualisant le graphisme par rapport aux événements de nos communes, mais également par rapport aux 4 saisons et/ou aux manifestations sur nos communes.

Et Folligny.fr : C'est la rubrique Actualités qui intéresse le plus les habitants, elle est d'ailleurs mise à jour toutes

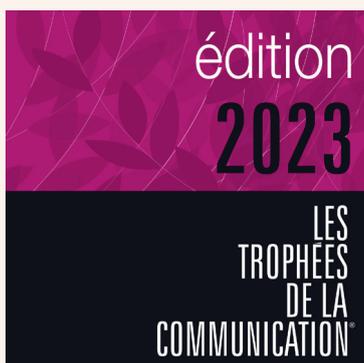
les semaines par Marine Levesque de l'agence Navie afin d'informer la population des derniers événements.

Nous sommes très fiers de cette présence en ligne qui avait d'ailleurs été saluée lors des Trophées de la Communication où la commune avait remporté la deuxième place dans la catégorie meilleur site internet de moins de 5000 habitants. D'ailleurs, Folligny est L'EXEMPLE sur notre territoire, car plusieurs communes voisines sont dorénavant en marche pour remettre au goût du jour leur communication.



Instagram : [folligny_officiel](#)
Facebook : [folligny.official](#)

Pour découvrir ou redécouvrir notre site, rendez-vous sur [folligny.fr](#)



TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

On repart ! Souvenez-vous... Il y a quelques mois, nous avons reçu le deuxième prix national concernant notre site internet pour une commune de moins de 5000 habitants. Cette année, nous avons décidé à nouveau de déposer un dossier de candidature, mais cette fois-ci pour notre P'tit Journal. Nous sommes arrivés dans les 5 premiers nationaux. Le résultat final sera divulgué courant décembre. Suspens! Affaire à suivre sur nos réseaux!

LES P'TITS PLUS

Pratique

HORAIRES DES TRAINS

Depuis Folligny, vous pouvez vous rendre dans différentes villes parmi lesquelles Granville, Paris, Villedieu-les-Poëles-Rouffigny, Rennes, Caen. Et même plus loin, puisque de Paris, c'est le Monde que vous pouvez explorer.

Folligny > Granville

Départ	Arrivée
11 h 54	12 h 04
12 h 33	12 h 43
18 h 50	19 h 01

Granville > Folligny

Départ	Arrivée
10 h 58	11 h 8
18 h 43	18 h 52
19 h 03	19 h 13

Pour cela, vous pouvez prendre le train. Les horaires sont à consulter sur [sncf.com](https://www.sncf.com).

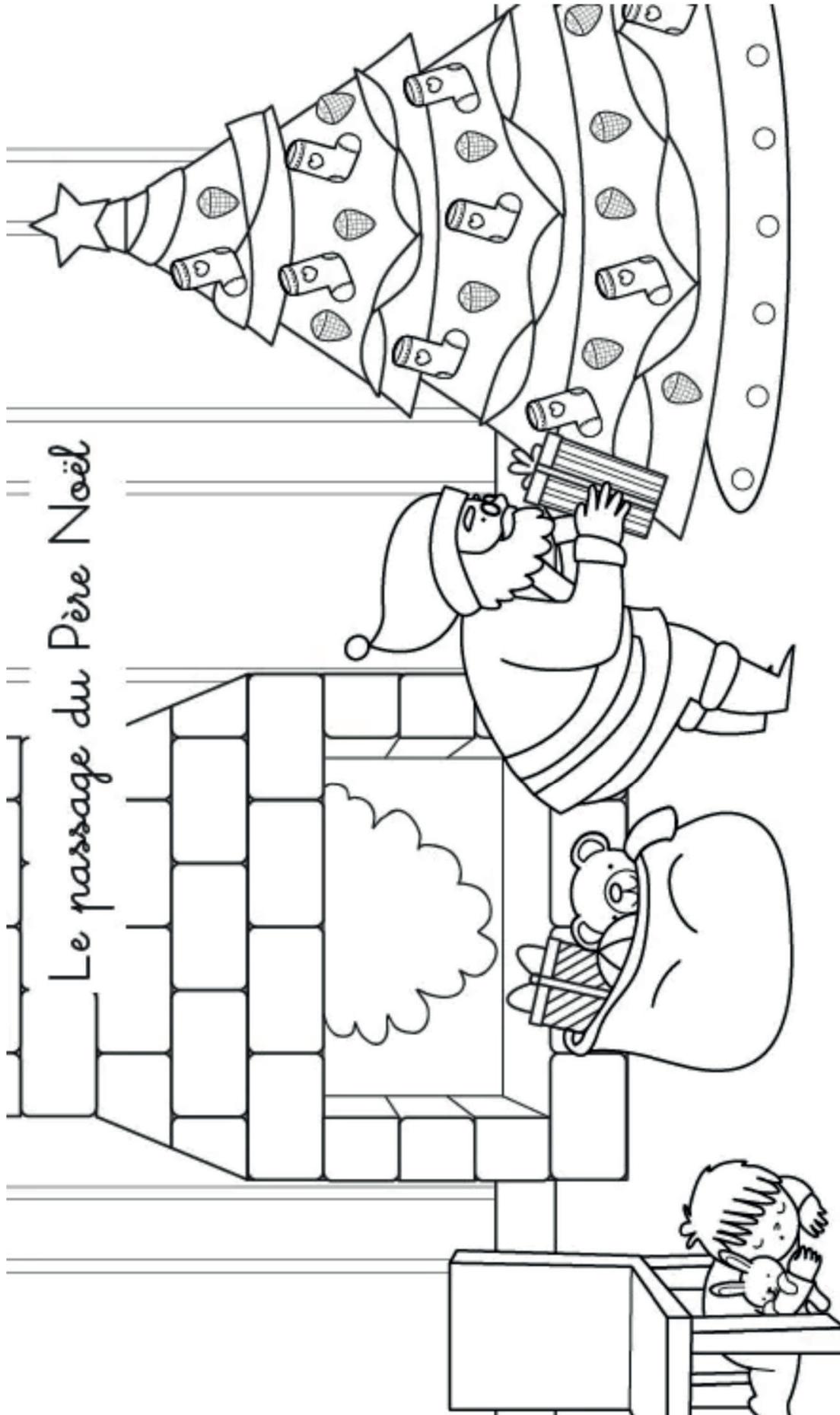
Invitation

Folligny
LA BESLIÈRE LE MESNIL-DREY
LE DIMANCHE 07 JANVIER 2024

TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE A LE PLAISIR DE VOUS CONVIER À LA
CÉRÉMONIE DES VŒUX
LE DIMANCHE 07 JANVIER 2024
17H00
SALLE DE CONVIVIALITÉ
RUE CARREFOUR BAILLY 50320 FOLLIGNY

Dessin à colorier

Colorie ce dessin aux couleurs de Folligny avec des nuances de vert et de bleu... Une fois terminé, envoie-le nous à la mairie, nous le mettrons dans le prochain P'tit Journal. N'oublie pas de mettre ton nom et ton prénom.



Voici le Père Noël dans un moment délicat : il doit déposer les jouets sans réveiller le petit garçon... Celui-ci s'est couché dans le salon pour voir ENFIN le Père Noël ! Colorie cette scène sans faire de bruit pour que le petit enfant ne se réveille pas, ou en chantant si tu veux qu'il voie le Père Noël !

Le P'tit Tuto COMPOSTEUR MAISON

TUTO COMPOSTEUR MAISON

LE COMPOSTEUR EN BOIS

Les palettes de bois non traitées se trouvent aisément, et c'est le matériau le plus efficace pour laisser passer l'air tout en conservant une surface pleine pour une alimentation en déchets.

ÉTAPE 1

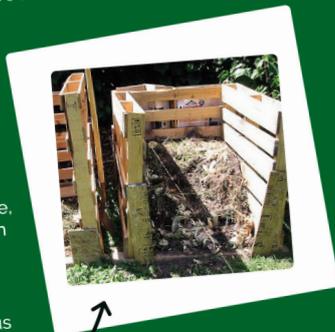
Récupérez du bois non traité (palettes par exemple).

ÉTAPE 2

Faites tenir à la verticale les palettes sur une surface terreuse, et attachez-les avec des liens en métal par exemple.

ÉTAPE 3

Utilisez le composteur pour tous les déchets végétaux, et pensez à bien les tasser de temps en temps pour que la prise au vent ne soit pas trop forte.



LE COMPOSTEUR EN MÉTAL

En récupérant des grillages ou des clôtures en treillis souples.

ÉTAPE SIMPLE

Enroulez du grillage souple, attachez-les par des piquets pour plus de maintien.



Les dates à retenir

16 DÉCEMBRE 2023 À 16 H
Sapin de Noël participatif

10 JANVIER 2024
Portes ouvertes les loisirs en folie

7 JANVIER 2024 À 17 H
Vœux de la Municipalité

16 MARS 2024 À 20 H
Loto à la salle des fêtes de Folligny

30 MARS 2024
Chasse aux œufs

18 MAI 2024
Pierres en lumière à Folligny

9 JUIN 2024
Tournoi de foot senior au stade de Folligny

28 JUIN 2024
Kermesse de fin d'année

27 JUILLET 2024
80^e anniversaire du débarquement à Folligny

4 AOÛT 2024
Concours de pétanque à Folligny

CHANGEMENT DES HORAIRES DES MAIRIES

- ▶ Ouverture de la Mairie de La Beslière : 1^{er} vendredi de chaque mois de 17h00 à 18h00.
- ▶ À compter du 1^{er} octobre 2023, la Mairie de Le Mesnil-Drey : uniquement sur rendez-vous.
Mme Michèle LAINE : 06 78 96 86 56 - 02 33 61 53 01 | mairie@folligny.fr | folligny.fr

Les numéros d'urgence

15
SAMU

115
SAMU
SOCIAL

17
POLICE/
GENDARMERIE

18
SAPEURS-
POMPIERS

112
URGENCES
(numéro européen)

114
numéro d'urgence
MALENTENDANTS

116 000
ENFANTS
DISPARUS

116 117
MÉDECIN
DE GARDE

32 37
PHARMACIE
DE GARDE

119
ENFANCE
MALTRAITÉE

39 19
VIOLENCES
CONJUGALES

02 41 48 21 21
CENTRE
ANTIPOISON

Vos mairies vous accueillent

À FOLLIGNY
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h
et au 02 33 61 33 11

À LA BESLIÈRE
le 1^{er} vendredi
de 17 h à 18 h
et au 02 33 51 00 54

AU MESNIL - DREY
Sur rendez-vous
et au 02 33 51 82 56